



SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

USINE SEINE VALENTON

VALENTON (94)



LE SIAAP,

ACTEUR PUBLIC DE RÉFÉRENCE DE L'ASSAINISSEMENT FRANCILIEN



6 USINES

1928 AGENTS

9 MILLIONS D'USAGERS FRANCILIENS

2,5 MILLIONS DE M³ D'EAUX TRAITÉS PAR JOUR

440 KM DE RÉSEAU

LE SIAAP EN 5 CHIFFRES

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Le SIAAP est administré par 33 conseillers départementaux désignés par ses 4 départements fondateurs (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Son financement est assuré à la fois par la redevance assainissement prélevée sur la facture d'eau potable et par des subventions versées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

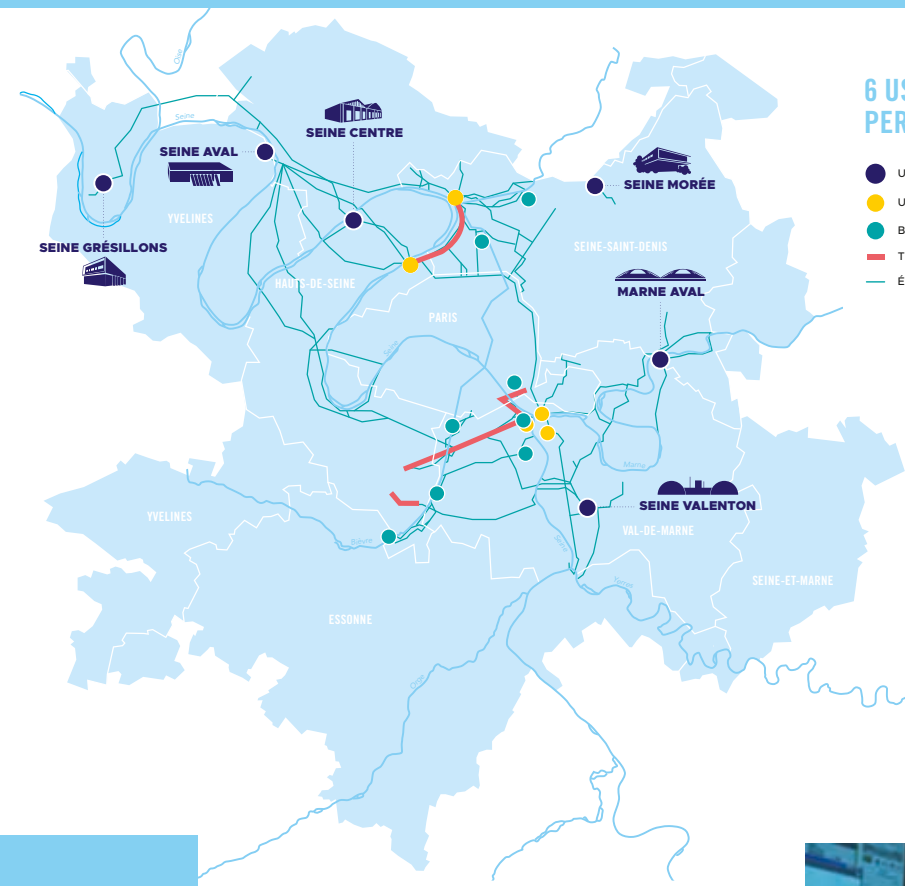
Depuis plus de 50 ans, le SIAAP assure le transport et la dépollution des eaux usées domestiques, pluviales et industrielles produites par l'agglomération parisienne. Une mission d'intérêt général qui contribue à la protection du milieu naturel.

AU SERVICE DE 9 MILLIONS DE FRANCILIENS

Créé en 1970, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) est l'acteur public de référence pour l'assainissement des eaux usées domestiques, industrielles et pluviales.

Chaque jour, il collecte, traite et rend à la Seine et la Marne les 2,5 millions de m³ d'eaux usées de 9 millions de Franciliens : une mission qui participe concrètement à la protection du milieu naturel et de la biodiversité.

Fort de ses expertises, le SIAAP contribue, aux côtés de ses différents partenaires et des collectivités territoriales, à la promotion d'un assainissement durable, en France comme à l'international.



6 USINES DE HAUTE PERFORMANCE

- USINES DE DÉPOLLUTION
- USINES DE PRÉTRAITEMENT
- BASSINS DE STOCKAGE
- TUNNELS RÉSERVOIRS
- ÉMISSAIRES

UN OUTIL DE GESTION INNOVANT

Le SIAAP pilote son réseau avec le modèle informatique MAGES (Modèle d'Aide à la Gestion des Effluents du SIAAP), qui synthétise en temps réel les informations sur les flux, en y intégrant les prévisions de Météo-France. Cet outil, unique en Europe, lui permet de proposer des scénarios d'optimisation en cas de très fortes pluies.

UN TERRITOIRE DE COLLECTE DE 1800 KM²

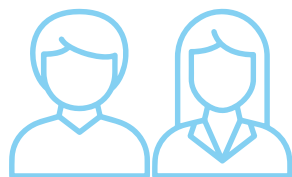
Le SIAAP assure la collecte des eaux usées de quatre départements : Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94), ainsi que de 180 communes situées dans le Val-d'Oise, l'Essonne, les Yvelines et la Seine-et-Marne.



LE SAVIEZ-VOUS ?

900 000 M³ : C'EST LA CAPACITÉ DE STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES DU SIAAP, RÉPARTIE ENTRE 4 TUNNELS RÉSERVOIRS ET 8 BASSINS DE STOCKAGE.

LE SIAAP, ACTEUR PUBLIC DE RÉFÉRENCE DE L'ASSAINISSEMENT



DES MÉTIERS D'EXPERTS

Le SIAAP compte des métiers très divers, à l'image de ses activités, qui couvrent quatre domaines :

- **le transport** des eaux usées, leur **stockage** et la **gestion** du réseau ;
- **la dépollution** des eaux usées dans ses six usines d'épuration en Île-de-France ;
- **la valorisation** des boues issues de l'épuration des eaux usées en produits pour l'agriculture ou en énergie verte ;
- **la préservation** du milieu naturel.

Au quotidien, ses 1928 agents sont mobilisés au service de l'agglomération parisienne, autour d'un double objectif : allier performances technologiques et préservation de l'environnement. Ils sont dotés d'une large palette de compétences, allant des fonctions supports aux métiers techniques en lien avec l'exploitation, la maintenance, l'entretien des réseaux souterrains, la qualité de l'eau... Leurs savoir-faire pointus permettent d'assurer un service public de qualité, au meilleur coût.

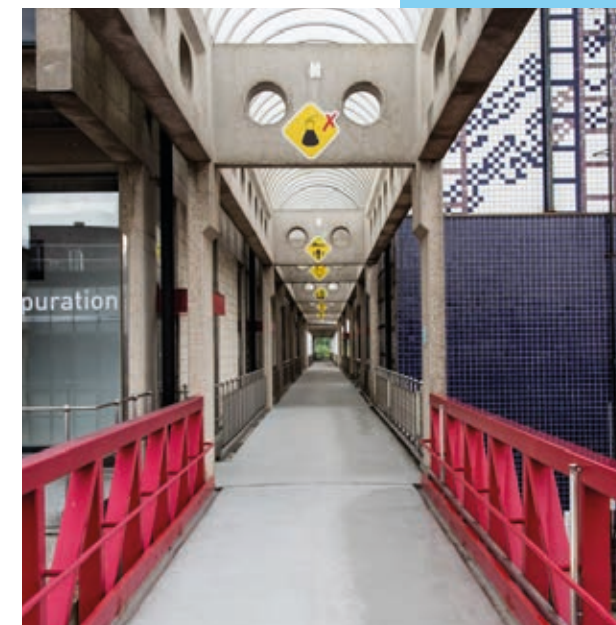


ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SIAAP a vocation à redonner au milieu naturel une eau propre, propice au développement de la biodiversité. La nature même de sa mission en fait un **acteur incontournable du développement durable**.

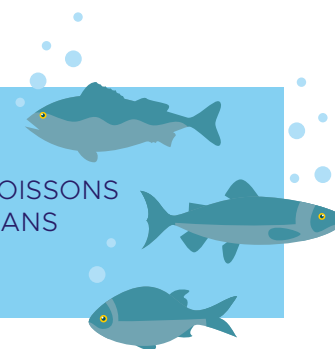
Dès 2008, il crée une commission Agenda 21 pour suivre et orienter sa politique définie autour de cinq ambitions, déclinée chacune en objectifs stratégiques : participer à un aménagement durable de l'agglomération parisienne ; contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de la santé ; être à l'écoute des attentes sociales et sociétales ; préserver les ressources naturelles ; lutter contre le réchauffement climatique.

Les progrès sont réels, comme en témoigne la stratégie de valorisation développée par le SIAAP. L'objectif ? Exploiter la valeur de ses déchets, les boues issues de l'épuration des eaux usées, en les transformant en engrais, énergie renouvelable ou remblais de construction. Pour répondre aux spécificités de chacune de ses usines, le SIAAP a mis au point des filières de traitement adaptées (digestion, séchage thermique, incinération...).



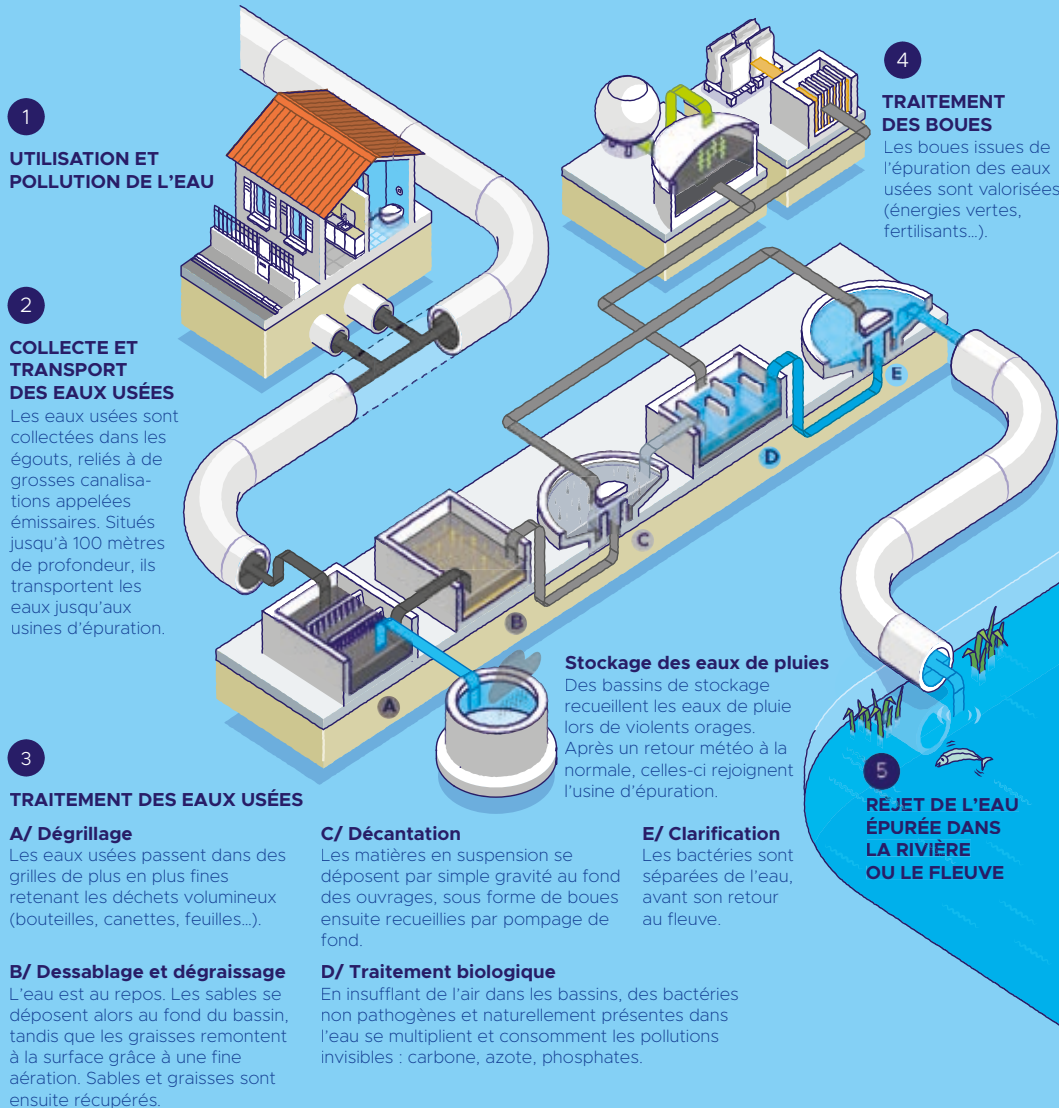
LE SAVIEZ- VOUS ?

**L'ACTION DU SIAAP PORTE
SES FRUITS : 34 ESPÈCES DE POISSONS
RECENSÉES DANS LA SEINE ET DANS
LA MARNE, CONTRE 3 EN 1970.**



L'ASSAINISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce schéma classique présente les grandes étapes du traitement des eaux usées. Au SIAAP, ces modalités de traitement peuvent différer d'une usine à l'autre.



SEINE VALENTON EN UN COUP D'ŒIL



MISE
EN SERVICE
1987



SUPERFICIE
80
HECTARES



CAPACITÉ
DE TRAITEMENT

600 000 M³
D'EAUX USÉES PAR JOUR
ET JUSQU'À 1500 000 M³
PAR TEMPS DE PLUIE



RAYON D'ACTION

**QUASI-TOTALITÉ
DU VAL-DE-MARNE,**
CERTAINES ZONES
DES HAUTS-DE-SEINE
ET DE LA SEINE-SAINT-DENIS,
VALLÉE DE L'YERRES AVAL,
DE L'ORGE ET DE LA BIÈVRE

SEINE VALENTON, UNE USINE À LA POINTE DE LA MODERNITÉ

Située à Valenton (94) et mise en service en 1987, l'usine Seine Valenton traite les eaux usées d'une grande partie de l'agglomération parisienne, dont la quasi-totalité de celles du Val-de-Marne.

Au cours du temps, elle a fait l'objet d'extensions successives et d'investissements technologiques qui l'ont dotée d'une des capacités de traitement les plus importantes d'Europe.

PARTICULARITÉS DE L'USINE

- › **Une usine bien intégrée dans son environnement**, grâce à une architecture qui mixe technologie et emploi de matériaux naturels.
- › **Un site qui n'a cessé d'innover et d'investir** : l'usine possède deux chaînes de dépollution de l'eau parallèles, Seine Valenton 1 et Seine Valenton 2, destinées à traiter plus efficacement les pollutions azotées et à absorber les eaux excédentaires par temps de pluie. Elle est également équipée d'une unité de séchage thermique unique en Europe par ses capacités et ses performances.



Usine Seine Valenton désormais une SEMOP

La loi du 1^{er} juillet 2014 permettant la création de Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP), le Conseil d'administration du SIAAP a voté à l'unanimité le 22 juin 2016 pour cette forme de coopération entre secteur public et privé pour suivre le contrat d'exploitation et de maintenance de l'usine Seine Valenton. À l'issue de la procédure de mise en concurrence publiée le 14 octobre 2016, la Société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux a été retenue pour être l'opérateur économique partenaire du SIAAP au sein de cette SEMOP. Présidée par le SIAAP, la SEMOP dispose d'un Conseil d'administration composé pour 40 % de membres élus du SIAAP et pour 60 % de représentants de Veolia.

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

SEINE VALENTON VOIT LE JOUR AFIN D'ALLÉGER L'USINE HISTORIQUE SEINE AVAL (78), qui jusque-là est la seule à collecter les eaux usées de l'agglomération parisienne. L'usine est aujourd'hui la deuxième plus importante d'Île-de-France !



TRAITEMENT DES EAUX: EN LIGNE AVEC LES EXIGENCES EUROPÉENNES

— LE PRÉTRAITEMENT (VOIR SCHÉMA, ÉTAPES A ET B)

Les eaux polluées sont débarrassées des déchets et polluants les plus volumineux par dégrillage, puis dessablage et dégraissage.

— DEUX FILES EAU, UN TRAITEMENT BIOLOGIQUE (VOIR SCHÉMA, ÉTAPE D)

Dans une première unité, les eaux usées sont dépolluées par le procédé dit de culture libre en aération prolongée à faible charge. Celui-ci permet un traitement poussé de l'azote réduit et l'élimination d'une partie importante des nitrates. Le dispositif a été doublé d'une unité de traitement physico-chimique du phosphore, qui traite également les eaux excédentaires de temps de pluie.

Une deuxième unité, fonctionnant sur le même procédé biologique que la première, intègre en plus une élimination de l'azote global à 70 % et un traitement biologique du phosphore, pour répondre aux objectifs découlant de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991 (DERU).



100%

DES BOUES VALORISÉES
EN FERTILISANTS
OU EN ÉNERGIE

TRAITEMENT DES BOUES: UNE VALORISATION OPTIMALE

(VOIR SCHÉMA, ÉTAPE 4)

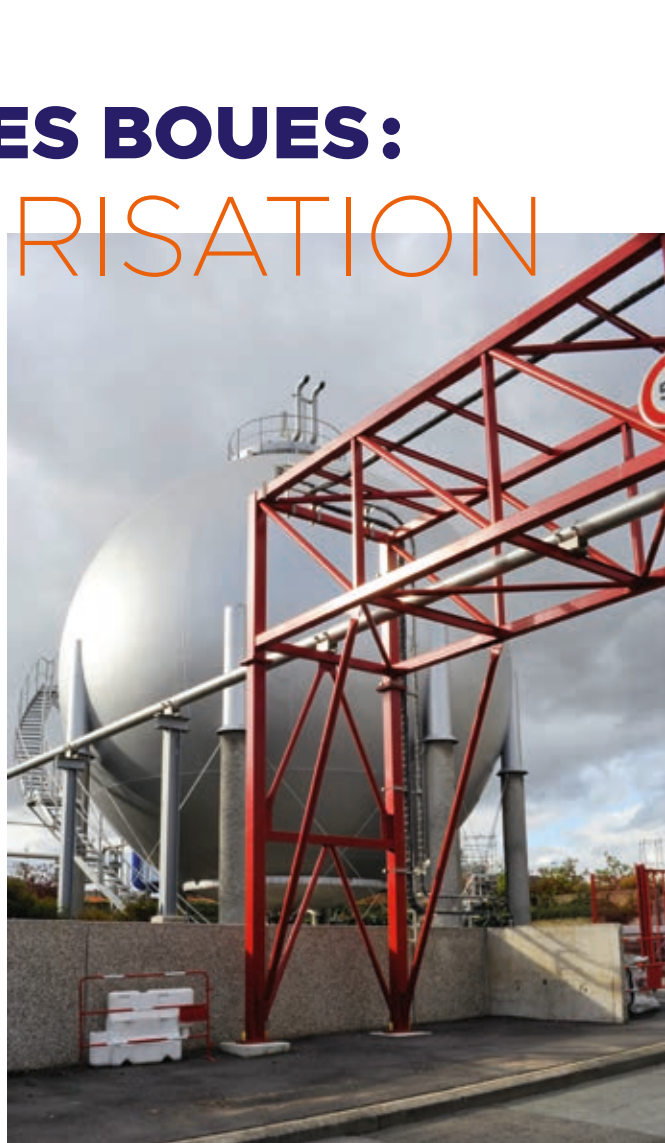
65 % du volume des boues issues du traitement des eaux usées sont transformés en granulés, grâce à l'unité de séchage thermique dont dispose le site. Enrichis en produits organiques, ces derniers sont valorisés en compost, méthanisation ou cimenterie.

Seine Valenton possède également trois fours d'incinération. Le biogaz produit sur les six digesteurs alimente l'unité de séchage thermique et les chaudières de l'usine.



ZÉRO NUISANCE GARANTI !

Seine Valenton est doté de bâtiments entièrement confinés et d'une puissante unité de désodorisation de l'air, d'une capacité exceptionnelle de 500 000 m³ par heure. Elle se double d'équipements anti-bruit, pour le confort des riverains.





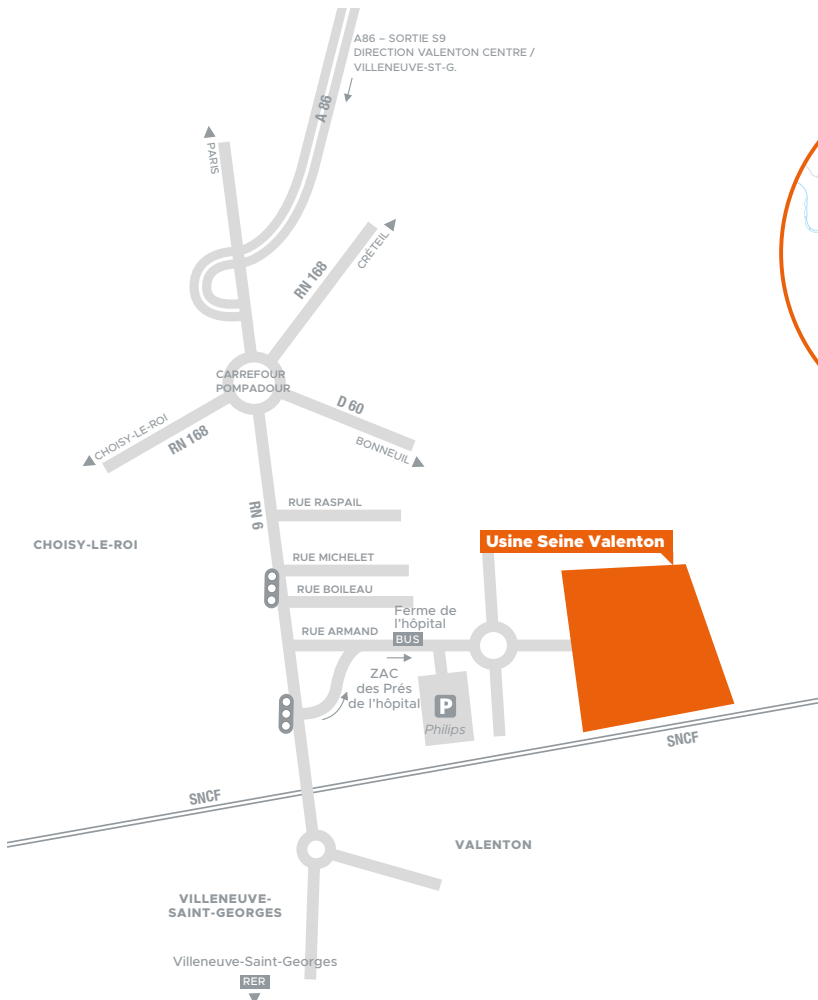
VALENTON

USINE SEINE VALENTON

VAL POMPADOUR,
ZAC DES PRÉS DE L'HÔPITAL
94460 VALENTON

SIAAP (SIÈGE SOCIAL)

2, RUE JULES CÉSAR
75589 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 44 75 44 83
FAX : 01 44 75 44 14



PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.SIAAP.FR



© Photos : Olivier Pasquiers,
Eric Facon, André Lejarre,
Franck Beloncle,
Lucile Chombart de lauwé,
Laetitia Tura